

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 23 (1986)

Heft: 840

Artikel: Recyclage des déchets. Partie 4, Genève : trouver un nouveau système de gestion des ordures ou doubler l'usine des Cheneviers tous les 15 ans

Autor: Suter-Pleines, Erika

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



RECYCLAGE DES DECHETS (4)

Genève : trouver un nouveau système de gestion des ordures ou doubler l'usine des Cheneviers tous les 15 ans

(réd.) Dernier article de la série d'Erika Sutter-Pleines, publiée dans le but avoué d'inciter ceux (celles) de nos lecteurs (trices) que la chose intéresse à se lancer à leur tour dans des expériences individuelles et - pourquoi pas ? - collectives. Mais au fait, pourquoi cette invitation à "mitmachen" et non à "participer" ? Simplement parce que nous n'avons pas trouvé d'emblème en français pour signaler cette série, ce qui en dit long sur la trop fameuse conscience écologique des Romands. Dans la région genevoise, les choses se mettent lentement en place.

(esp) Le Département des travaux publics publie chaque année le "rapport d'exploitation des installations de transport et de traitement des résidus du canton de Genève", qui concerne principalement l'usine d'incinération des Cheneviers. En classant les communes par nombre d'habitants, nous avons comparé la "production" de déchets d'après la moyenne en 1980 (307 kg / hab.) et en 1985 (347 kg) (voir tableau).

Les communes sont responsables du ramassage et le canton de "l'élimination". Celui-ci demandait aux communes une taxe de traitement de 85 fr. par tonne en 1980, transport non compris. L'installation de l'épuration des fumées selon les nouvelles normes fédérales provoquera probablement une augmentation de taxe de l'ordre de 30%

Suite à une brève enquête auprès des mairies intéressées, quelques commentaires s'imposent : pour les petites communes, la moyenne par habitant devrait être pondérée. A Russin par exemple (332 hab.), deux restaurants qui marchent très bien donnent leurs déchets à la voirie de la commune, et à fin 84, les 40 saisonniers qui ont habité 9 mois le village ne sont plus comptés dans le nombre des habitants. Les communes résidentielles et riches semblent en général livrer plus de déchets. Certaines se sont trouvées confrontées avec des déchets de jardin lourds et humides. Elles ont réagi différemment : Cartigny par ex. ne lève de tels déchets qu'à la condition qu'ils soient dans des sacs spéciaux vendus par la mairie à un prix couvrant la taxe d'incinération. A Russin, la commune a ouvert un lieu

de compostage il y a 4 ou 5 ans déjà pour les déchets de jardin et agricoles. A Vandoeuvres, où les habitants de villas livraient jusqu'à 1000 à 2000 kg par semaine, les gens doivent dorénavant apporter eux-mêmes leurs déchets au quai de la Jonction dans la barge pour les Cheneviers... ou alors ils compostent.

Le cas de Carouge. La voirie de Carouge lève aussi les ordures de la zone industrielle, qui comprend une gare marchandises (La Praille) et une aire où se trouve le marché de gros, l'arrivage des produits maraîchers (Vecchio, Agrifrance, entrepôts Migros). La commune, à qui cela posait d'importants problèmes, a obtenu que tous les déchets soient rassemblés à un seul endroit. Elle envisage d'exiger que tous ces déchets mélangés (fruits et salades pourries, papiers d'emballage, caisses de plastique) soient compactés sous forme de paquets ... Intéressant à court

terme, mais à moyen terme ? De toute évidence, on devrait au moins trier le plastique. Migros serait-elle moins intéressée au compostage ici qu'en Suisse allemande ? Pour le moment, elle brûle tout ce qu'elle peut dans son incinérateur ! La commune facture ces ordures aux entreprises. Ainsi, déduction faite de ces déchets (1/3 du total), Carouge n'a livré qu'environ 350 kg par habitant en 1985.

Et demain. La Commission Département-communes-associations écologiques-FRC, dont les députés avaient réclamé la mise en place au printemps 85, a beaucoup travaillé. De son côté le Département a mandaté divers groupes (dont l'Institut du génie de l'environnement à Lausanne) qui vont bientôt rendre leur rapport ; il a soutenu une expérience de compostage individuel en appartement selon un procédé mis au point par Pierre Lehmann, bien connu de nos lecteurs. En outre Christian Grobet a créé un poste de coordination et d'information concernant la gestion des déchets, qui fonctionne depuis le 3 novembre. Prochainement le Grand Conseil sera saisi d'une motion demandant aux autorités fédérales d'intervenir auprès des producteurs afin de supprimer le suremballage et les verres perdus.

LIVRAISON DE DECHETS DES COMMUNES GENEVOISES EN 1985 : LE TONNAGE NE DEPEND PAS DE LA TAILLE

Taille des communes (nb. d'habitants)

Nb. de communes ayant livré en 85
moins que la moyenne 80 moins que la moyenne 85 plus que la moyenne 85

- 500	3	1	2
500-1000	3	2	4
1000-3000	3	4	7
3000-5000	1		2
5000-10'000	4	2	1

Onex (17'000) a livré moins que la moyenne 80

Carouge (13'000) et Meyrin (20'000) ont livré plus que la moyenne 85

Lancy (23'000) et Vernier (28'000) ont livré moins que la moyenne 80

La ville de Genève (157'000) livre 358 kg / habitant

Le record de la production de déchets revient à Carouge avec 526 kg / habitant